



Le 4 novembre 2009

ORANGE
A l'attention de Monsieur ROUSSILLAT
Directeur régional
141 Cours Gambetta
69003 LYON

Cabinet du Maire
Téléphone : 04.72.05.44.21
Nos Réf. : AD/NF/200909

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur

Suite à votre courrier en date du 26 octobre 2009, posté le 30 octobre en courrier « économique » et arrivé en mairie le 2 novembre, je m'insurge contre vos manières de procéder.

J'ai appris, le 30 octobre à 18 h 30, l'existence de cette lettre qui m'est adressée personnellement par le journaliste du Progrès, qui n'a pas souhaité décliner, et je le comprends, l'origine de ce détournement. Il a bien voulu me l'adresser par mail et j'ai pu voir alors que sur son site, Monsieur Poët pouvait se vanter d'avoir cette lettre que j'estime importante.

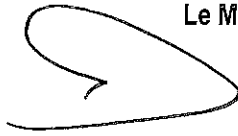
J'apprends aujourd'hui que c'est Monsieur PENIN qui a communiqué lui-même ce courrier personnel à Monsieur Poët.

Quand on sait que Monsieur PENIN n'a jamais répondu à nos appels téléphoniques, qu'ils viennent de ma directrice de cabinet, de notre directeur des services techniques ou de notre responsable environnement, je peux m'étonner qu'il réponde à Monsieur Poët.

De plus, je ne peux comprendre que ce même Monsieur Penin se permette de communiquer un courrier personnel.

Qui plus est, à Monsieur Poët qui fait l'unanimité contre lui parmi les riverains de l'antenne et dont les façons de procéder irritent tous ses interlocuteurs publics ou privés. Je ne puis accepter que ce soit ce Monsieur Poët qui guide ma conduite.

Je vous prie d'agrée, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Alain DARLA 